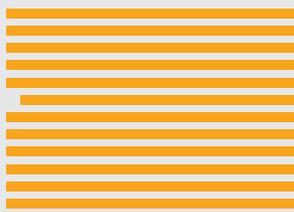
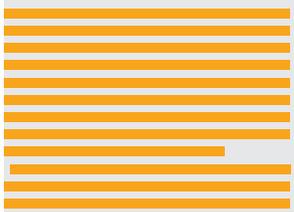
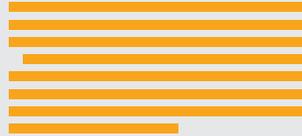
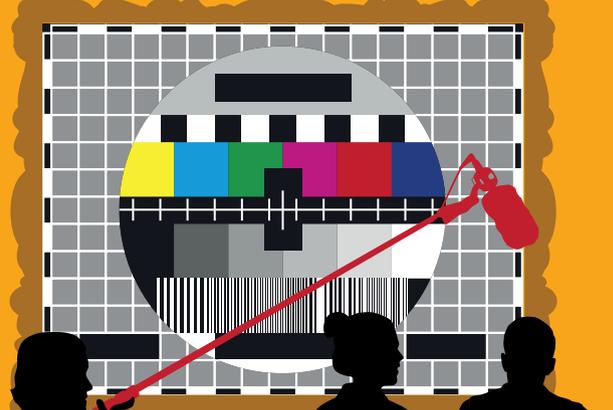
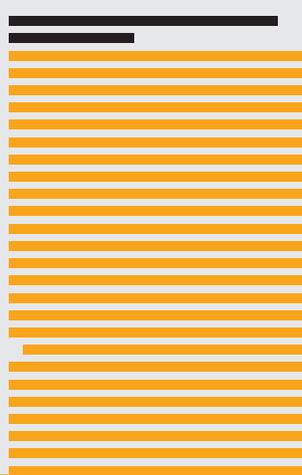


24^e CONGRÈS
Saguenay
29 mai au
1^{er} juin 2018

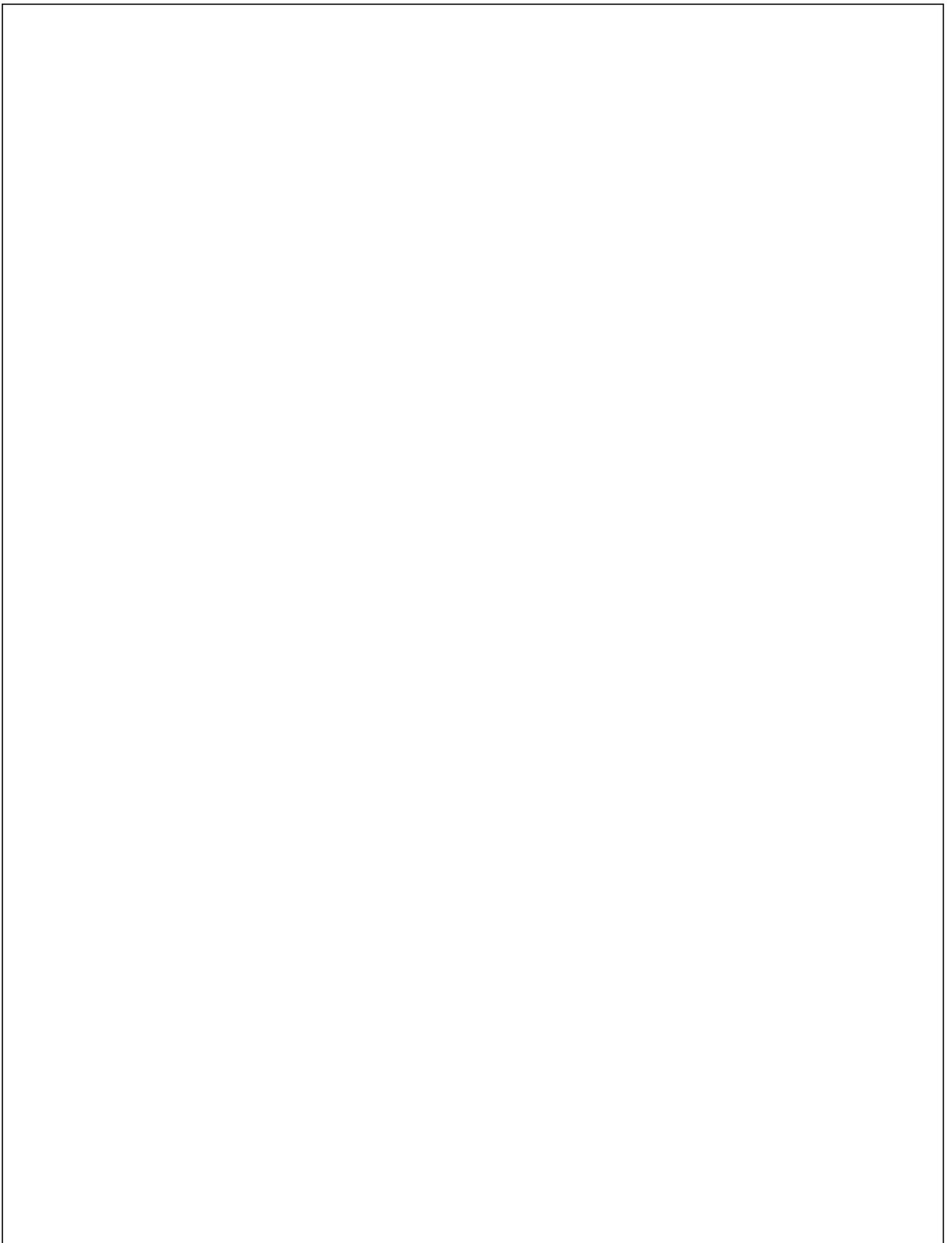


DES LIBERTÉS À DÉFENDRE



Procès verbal





Mardi 29 mai 2018

14 H OUVERTURE DU CONGRÈS

La présidente, de la Fédération nationale des communications, **Pascale St-Onge**, déclare ouvert le 24^e Congrès et souhaite la bienvenue aux délégué-es et présente les invité-es et les membres de l'équipe de la FNC.

Jacques Létourneau, président	CSN
Véronique De Sève, vice-présidente	CSN
Jean Lacharité, vice-président	CSN
Jean Lortie, secrétaire général	CSN
Caroline Senneville, vice-présidente	CSN
Pierre Patry, trésorier	CSN
Engelbert Cottenoir, président	Conseil central du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Jeff Begley, président	Fédération de la santé et des services sociaux

Élection de la présidence d'assemblée

Il est proposé par le comité exécutif de la FNC, appuyé par Chantal Ide, d'élire **Alex Levasseur**, journaliste retraité du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN), à la présidence d'assemblée du 24^e Congrès de la FNC, tenu à l'Hôtel Chicoutimi – Chicoutimi, du 29 mai au 1^{er} juin 2018.

Adopté ✓

Accréditation des délégué-es

Il est proposé par Nina Ouellette, appuyée par Martin Roy, que les délégué-es préinscrits soient accrédités.

Adopté ✓

Rapport d'affiliation des nouveaux syndicats

14-09-171	Syndicat des employés du service des opérations commerciales de RDS – CSN
14-09-174	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Café du Musée des Beaux-Arts – CSN
14-09-175	Syndicat des régisseurs techniques de la Place des Arts – CSN
14-09-177	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Festival du Nouveau Cinéma- CSN

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Stéphane-Billy Gousse d'adopter le rapport d'affiliation des nouveaux syndicats.

Adopté ✓

Élection de la présidence et du secrétariat d'élections

Alex Levasseur procède à l'élection de la présidence et du secrétariat d'élections.

Élection de la présidence

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par Stéphane Bégin, qu'*Engelbert Cottenoir* soit élu à la présidence des élections.

Adopté ✓

Élection du secrétariat d'élections

Il est proposé par Katy Crépeau, appuyée par Caroline Vien, que Lucie Néron soit élue au secrétariat des élections.

Adopté ✓

Lecture et adoption de l'ordre du jour proposé

Il est proposé par Dany Laplante, appuyé par Rémi Tremblay, que l'ordre du jour proposé soit adopté.

Adopté ✓

Adoption du procès-verbal du 23^e Congrès de la FNC tenu du 8 au 11 décembre 2015 à Québec

Il est proposé par Stéphane-Billy Gousse, appuyé par Louis Tremblay, que le procès-verbal du 23^e Congrès de la FNC tenu du 8 au 11 décembre 2015 à Québec soit adopté.

Adopté ✓

Adoption du procès-verbal du congrès extraordinaire de la FNC tenu le 8 décembre 2015 à Québec

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Alexandra de Bellefeuille, que le procès-verbal du congrès extraordinaire de la FNC tenu le 8 décembre 2015 à Québec soit adopté.

Adopté ✓

14 H 30 ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA CSN, *JACQUES LÉTOURNEAU*

Le président d'assemblée invite *Jacques Létourneau*, président de la CSN, à venir s'adresser aux délégué-es.

**14 H 30 ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL CENTRAL DU SAGUENAY–
LAC-SAINT-JEAN, ENGELBERT COTTENOIR**

Le président d'assemblée invite *Engelbert Cottenoir*, président du CCSLSJ, à venir s'adresser aux délégué-es.

**15 H 15 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FNC ET PRÉSENTATION DE LA
VIDÉO D'OUVERTURE**

Le président d'assemblée invite *Pascale St-Onge*, présidente, et *Pierre Roger*, secrétaire général – trésorier de la FNC à faire la présentation du rapport du comité exécutif de la FNC.

Il est proposé par Rufo Valencia, appuyé par Charles Côté, d'accueillir le rapport du comité exécutif de la FNC.

Adopté ✓

Présentation et adoption du rapport du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif

Le président d'assemblée présente les membres du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif :

Caroline Vien du Syndicat des employé(e)s de TV5 (CSN)

Stéphane–Billy Gousse du Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil (CSN)

Chantal Ide du Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre de l'informatique de La Presse (CSN)

Il est proposé par Éric-Pierre Champagne, appuyé par Katy Crépeau, de recevoir et d'adopter le rapport du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif.

Adopté ✓

Discussion et adoption du rapport du comité exécutif

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par Alexandra de Bellefeuille, d'adopter le rapport du comité exécutif.

Adopté ✓

Proposition sur la poursuite des dossiers politiques de la FNC

Il est proposé par Rémi Tremblay, appuyé par Alexandre Lequin, que la FNC et ses syndicats, au cours du prochain mandat, poursuivent l'avancement de ses dossiers

politiques afin d'améliorer le financement de nos organisations et d'assurer leur pérennité dans l'univers numérique.

Adopté ✓

Adoption du nouveau nom de la *Fédération nationale des communications*

Il est proposé par Stéphane Bégin, appuyé par Martine Roy, que le nom de la Fédération nationale des communications soit modifié pour *Fédération nationale des communications et de la culture*.

Amendement proposé par Rufo Valencia : changer « de la culture » pour « des cultures ». Appuyé par Michel Nogue.

Rufo Valencia retire son amendement. Michel Nogue appuie le retrait.

Adopté ✓

Présentation de la vidéo du nouveau logo

Adoption du nouveau logo de la *Fédération nationale des communications*

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Stéphane-Billy Gousse, qu'à la dernière journée du congrès de la Fédération, soit le 1^{er} juin 2018, le logo ayant reçu le plus grand nombre de votes des délégués officiels de la Fédération devienne le logo officiel de la *Fédération nationale des communications et de la culture*.

Moment du changement d'image et de nom

Il est proposé par Marlène Renaud, appuyée par Martin Roy, que le congrès mandate le comité exécutif de la Fédération à procéder au changement de nom et d'image de la FNC au moment jugé opportun.

Adopté ✓

16 H 45 PAUSE-SANTÉ

17 H PREMIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Le président d'assemblée présente les membres du comité des lettres de créance :

Chantal Ide du Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre de l'informatique de La Presse (CSN)

Chantal Ide présente le rapport du comité des lettres de créance.

44	Délégué-es officiels
1	Délégué-es fraternels
11	Salarié-es
9	Visiteuses-visiteurs
4	Invité-es
69	TOTAL
35	Hommes
34	Femmes

Il est proposé par Daniel Leduc, appuyé par Stéphane-Billy Gousse, que le congrès adopte le premier rapport du comité des lettres de créance.

Adopté ✓

17 H 15 ÉTATS FINANCIERS AU 28 FÉVRIER 2018

Présentation des états financiers

Le président d'assemblée invite **Pierre Roger**, secrétaire général – trésorier de la FNC, à faire sa présentation.

Il est proposé par Stéphane Dussault, appuyé par Jacques Dubé, de recevoir la présentation des états financiers intérimaires de la FNC au 28 février 2018.

Adopté ✓

Rapport du comité précongrès sur les finances

Le président d'assemblée invite les membres du comité précongrès sur les finances à rejoindre **Pierre Roger** et les présente :

Mathieu Fraser-Lasnier du Syndicat des employés-es de RDS - CSN

Stéphane Bégin du Syndicat des communications du Quotidien - CSN

Brigitte Lechasseur du Syndicat général des employés(es) de Télé-Québec (SGETQ)

Rufo Valencia du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN)

Il est proposé par Katy Crépeau, appuyé par Martin Roy, de recevoir et d'adopter le rapport du comité précongrès sur les finances pour les états financiers intérimaires au 28 février 2018.

Adopté ✓

Discussion et adoption des états financiers

Il est proposé par Chantal Ide, appuyé par Nina Ouellet, d'adopter les états financiers intérimaires de la FNC au 28 février 2018.

Adopté ✓

Il est proposé par Chantale Ferron, appuyé par, Yvon Dubé, que la présentation et l'adoption des états financiers vérifiés soient faites lors du prochain bureau fédéral de la FNC en décembre 2018.

Adopté ✓

18 H AJOURNEMENT

18 H 30 COCKTAIL DE BIENVENUE

9 H DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Chantal Ide présente le rapport du comité des lettres de créance.

45	Délégué-es officiels
1	Délégué-es fraternels
11	Salarié-es
4	Visiteuses-visiteurs
9	Invité-es
70	TOTAL
35	Hommes
35	Femmes

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par Daniel Leduc, que le congrès adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

Adopté ✓

9 H 10 PRÉSENTATION SUR LA VIE SYNDICALE PAR VÉRONIQUE DE SÈVE, 3^E VICE-PRÉSIDENTE DE LA CSN ET MIREILLE BÉNARD

Le président d'assemblée invite **Véronique De Sève**, 3^e vice-présidente de la CSN, ainsi que **Mireille Bénard**, adjointe au comité exécutif de la CSN, à faire leur présentation.

9 H 30 ATELIER SUR LA VIE SYNDICALE

Le président d'assemblée invite les délégués à se regrouper afin de former leur atelier et chaque membre de l'équipe-conseil de la FNC à se joindre à une table.

10 H 15 RETOUR SUR LES ATELIERS (15 MINUTES)

Le président d'assemblée invite chacun des porte-paroles d'atelier à faire le résumé des discussions.

Il est proposé par Nathalie Pichette, appuyé par Dany Laplante que les syndicats de la FNC s'engagent à mettre en place une ou quelques actions en vue d'améliorer leur vie syndicale, notamment en visant la résolution des problèmes identifiés.

Adopté ✓

10 H 30 PAUSE-SANTÉ

**10 H 45 PRÉSENTATION ET DISCUSSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE LA
CYBERINTIMIDATION DANS LE MILIEU DES MÉDIAS**

Le président d'assemblée invite **Judith Lussier**, chroniqueuse et auteure, **Angelo Dos Santos Soares**, professeur au Département d'organisation et ressources humaines de l'UQAM, et **Jessie Caron**, conseillère syndicale du Service juridique de la CSN à venir faire leur présentation.

Le président d'assemblée invite **Annick Charette**, vice-présidente de la FNC, et **Patricia Lévesque**, conseillère syndicale et coordonnatrice de la FNC à venir présenter le plan de travail et d'actions de la fédération sur le sujet.

Proposition :

Il est proposé par Marie-France Rousseau, appuyée par Chantal Ide, que la FNC mette en place un plan de travail visant à documenter le phénomène de la cyberintimidation chez les travailleurs issus du milieu des médias, notamment par une étude menée par une ressource universitaire et dont les syndicats de la FNC participent concrètement à la réalisation de ce plan.

Adopté ✓

Il est proposé par Éric-Pierre Champagne, appuyée par Charles Thibeault-Béland, que lors d'une prochaine instance, la FNC propose des pistes de revendications et d'actions ainsi que des solutions pratiques à mettre en place dans les milieux de travail des médias afin de mieux protéger les salariés contre la cyberintimidation.

Adopté ✓

12 H 30 AJOURNEMENT POUR LE DÎNER

**14 H PRÉSENTATION ET DISCUSSION SUR LA PLACE DES COMMUNAUTÉS
CULTURELLES ET LA DIVERSITÉ DANS LA CULTURE ET LES MÉDIAS AU
QUÉBEC.**

Le président d'assemblée invite **Seima Souissi**, chargée de cours au Département d'information et de communication de l'Université Laval, **Émilie Nicolas**, cofondatrice et présidente de Québec inclusif, et **Marie-Hélène Bonin**, conseillère syndicale, au Service des relations du travail – module recherche de la CSN, à faire leur présentation.

16 H PAUSE-SANTÉ

16 H 20 RAPPORT DU COMITÉ PRÉCONGRÈS SUR LES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA FNC ET DU FONDS DES PETITES UNITÉS (FPU)

Le président d'assemblée présente les membres du comité précongrès sur les statuts et règlements de la FNC et du Fonds des petites unités :

Julie Ménard du Syndicat des employés-es de RDS – CSN

Rufo Valencia du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN)

Alexandra de Bellefeuille du Syndicat des placeurs et des ouvreuses de la Place des Arts (CSN)

Katy Crépeau du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke – CSN

Annie Fournier du Syndicat des employés de CJPM-TV (FNC-CSN)

Discussion sur les propositions

RECOMMANDATION 1

Le comité précongrès recommande l'adoption des amendements aux articles suivants, tel que proposé par le comité exécutif de la FNC :

Bloc 1

De modifier le terme FNC par FNCC et Fédération nationale des communications par Fédération nationale des communications et de la culture, partout où ils apparaissent dans les statuts et règlements de la fédération. Articles : 1, 2, 5, 6, 7.02 a), 8.04, 8.05, 11 a) et 11 b), 13.01, 14.01, 14.03, 21, 21.01, 21.02, 22, 25 c) d) f) et h), 27, 28, 29.03, 30.03, 30.05, 32.03, 32.08, 32.09, 33.01, 34.01, 35 a), 39, 39 a), c), e), 41.04 d) et e) 2^e parag., 43.01, 44, 44.02, 44.03 et Annexe 1.

Il est proposé par Rémi Tremblay, appuyé par Mathieu Fraser-Lasnier, d'adopter les modifications suggérées aux statuts et règlements de la fédération.

Adopté ✓

Bloc 2

Article 4 – But

- c) de favoriser, dans la plus large mesure, la diffusion du syndicalisme parmi les employés des médias : écrits, parlés, audiovisuels **et numériques, ainsi que les organismes culturels** et les autres domaines visés par la compétence ;

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Marlène Renaud, d'adopter les modifications suggérées à l'article 4 c) des statuts et règlements de la fédération.

Adopté ✓

Bloc 3

14.02 Pour avoir droit d'être représentés à un congrès régulier ou extraordinaire, les syndicats affiliés doivent, pour la période antérieure à quatre-vingt-dix (90) jours avant le début du congrès, avoir acquitté leurs redevances et cotisations *per capita* à la **FNCC**, à la **CSN**, ainsi qu'aux **conseils centraux**, à moins qu'une entente de remboursement pour ces redevances et cotisations *per capita* ne soit intervenue entre les parties.

Il est proposé par Stéphane Bégin, appuyé par Stéphane-Billy Gousse, d'adopter les modifications suggérées à l'article 14 .02 des statuts et règlements de la fédération.

Adopté ✓

Bloc 4

Article 36 ~ Conditions d'accréditation et formalités

36.02 Pour avoir droit d'être représentés à une réunion du bureau fédéral, les syndicats affiliés doivent, pour la période antérieure à quatre-vingt-dix (90) jours avant le début de cette réunion du bureau fédéral, avoir acquitté leurs redevances et cotisations *per capita* à la **FNCC**, à la **CSN** et aux **conseils centraux**, à moins qu'une entente de remboursement pour ces redevances et cotisations *per capita* soit intervenue entre les parties.

Il est proposé par Daniel Leduc, appuyé par Marie-France Rousseau, d'adopter les modifications suggérées à l'article 36.02 des statuts et règlements de la fédération.

Adopté ✓

Bloc 5

Article 41 ~ Cotisations et contributions

~~41.02 La cotisation est acquittée avant le quinze (15) de chaque mois sur la base des effectifs cotisants et des revenus cotisables du mois précédent.~~

41.02 Les per capita applicables aux cotisations perçues doivent être versés dans un maximum de quarante-cinq (45) jours.

Il est proposé par Chantal Ide, appuyée par Charles Thibeault-Béland, d'adopter les modifications suggérées à l'article 42.01 des statuts et règlements de la fédération.

Adopté ✓

RECOMMANDATION 2

Article 32 ~ Responsabilités à la trésorerie

~~32.04 La trésorerie effectue tous les paiements par chèque portant la signature de la présidence ou d'un autre membre du comité exécutif désigné à cette fin par le comité exécutif. Les chèques devront obligatoirement porter la signature de la trésorerie. La trésorerie peut également effectuer des paiements par dépôt direct. À cette fin, chaque dépôt direct devra être autorisé par un formulaire portant la signature de la présidence ou d'un autre membre du comité exécutif.~~

~~La trésorerie devra obligatoirement signer ce formulaire. Toutefois, la trésorerie ne signe pas les chèques ni les formulaires de dépôt direct, dont elle est bénéficiaire.~~

Il est proposé par Annick Charette, appuyée par Alexandre Lequin, d'adopter les modifications suggérées à l'article 32.04 des statuts et règlements de la fédération.

Adopté ✓

RECOMMANDATION 3

Article 38 ~ Réunions

~~Le bureau fédéral se réunit au moins deux (2) **une (1)** fois l'année où la fédération ne tient pas le congrès, à une date fixée par le comité exécutif. Il peut cependant se réunir aussi souvent que l'intérêt de la **FNCC** l'exige, soit sur convocation de la présidence ou du comité exécutif de la fédération, soit sur demande écrite du tiers (1/3) des syndicats affiliés.~~

38.0 Le bureau fédéral se réunit au moins deux (2) fois l'année ou la fédération ne tient pas le congrès, à une date fixée par le comité exécutif. Il peut cependant se réunir aussi souvent que l'intérêt de la FNC l'exige, soit sur convocation de la présidence ou du comité exécutif de la fédération, soit sur demande écrite du tiers (1/3) des syndicats affiliés. **Des rencontres thématiques par secteur peuvent se tenir durant les instances de la fédération.**

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Martin Roy, d'adopter la recommandation du comité des statuts et règlements de maintenir l'article 38 en précisant que des rencontres thématiques par secteur peuvent se tenir durant les instances de la fédération.

Adopté ✓

Il est proposé par Mathieu Fraser-Lasnier, appuyé par Dany Laplante, de recevoir et d'adopter le rapport du comité précongrès sur les statuts et règlement du fonds des petites unités (FPU) tel que proposé par le comité exécutif de la FNC.

Présentation des amendements proposés pour les statuts du Fonds des petites unités

Réglementation relative au Fonds des petites unités, telle qu'adoptée les 18 et 19 février 1978, entérinée par le congrès de la **FNC** en mai 1978, amendée au bureau fédéral de février 1982, au bureau fédéral d'avril 1984, au congrès de novembre 1986, au congrès de novembre 1990, au bureau fédéral d'avril 1992, au congrès de novembre 1996, au congrès de mai 2000, au bureau fédéral de novembre 2000, au congrès de mai 2018, et dont les barèmes ~~ont été mis à jour au 1^{er} juin 2009, au congrès de juin 2012~~ **sont mis à jour au 1^{er} juin de chaque année.**

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par : Martine Roy, d'adopter les modifications suggérées au préambule des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

Adopté ✓

1. Peuvent faire partie des petites unités, les syndicats affiliés à la **FNCC** dont le nombre de membres ne dépasse pas trente (30), ou dont le nombre de membres équivaut à trente (30), compte tenu du nombre d'heures travaillées par chacun de ceux-ci. Le calcul doit être effectué sur la base de la durée de la semaine normale de travail en vigueur dans l'entreprise.

Il est proposé par Annick Charette, appuyée par Claudine Vien, d'adopter la modification proposée à l'article 1 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

Adopté ✓

3. Pour faire partie du Fonds, chaque unité admissible doit verser la somme de cent dollars (100 \$) à titre de frais d'adhésion et, par la suite, verser une cotisation de 0,25 % de tous les gains bruts de ses membres, à l'ordre de « Fonds spécial des petites unités (**FNCC**) ».

Il est proposé par Catherine Gallant, appuyé par Nina Ouellette, d'adopter la modification proposée à l'article 3 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU)

Adopté ✓

5. La **FNCC** verse chaque année une part égale aux cotisations payées à ce Fonds, jusqu'à concurrence de trois mille dollars (3 000 \$).

Il est proposé par Rémi Tremblay, appuyé par Brigitte Casavant, d'adopter la modification proposée à l'article 5 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU)

Adopté ✓

7. a) les dépenses de repas, de frais de garde, de transport en commun et d'hébergement pour la participation de deux personnes aux instances décisionnelles et aux sessions de formation de la **FNCC**, de la CSN et des conseils centraux ;

les frais d'inscription au congrès de la **FNCC** pour les délégué-es officiels.

N.B. Les syndicats qui désirent toucher leur argent à l'avance doivent prévenir, au moins trente (30) jours avant la tenue de la réunion, la trésorière ou le trésorier de la FNCC qui est l'administrateur du Fonds.

N.B. La trésorière ou le trésorier de la FNCC doit être avisé dès le dépôt du grief, sous peine de voir le paiement refusé.

Daniel Leduc, appuyé par Charles Côté, propose l'amendement suivant :

N.B. La trésorière ou le trésorier de la FNC doit être avisé dès que le grief est référé à l'arbitrage sous peine de voir le paiement refusé.

Adopté ✓

Il est proposé par Nathalie Pichette, appuyée par Charles Côté, d'adopter la modification proposée à l'article 7 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

Adopté tel qu'amendé ✓

8. Traitement des cotisations syndicales

Les syndicats membres du FPU qui le désirent peuvent demander à la trésorerie de la FNCC d'administrer le traitement des cotisations syndicales prélevées par l'employeur. À cette fin, ils doivent convenir d'une entente (Annexe B) avec la trésorerie de la FNCC.

Il est proposé par Annick Charette, appuyée par Mathieu Fraser-Lasnier, d'adopter l'article 8 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

Adopté ✓

9. Quand les surplus accumulés dans le Fonds seront devenus inférieurs à 20 % des revenus annuels, le bureau fédéral ou le congrès devra revoir les statuts du Fonds des petites unités (FPU).

Il est proposé par Stéphane Bégin, appuyé par Stéphane-Billy Gousse d'adopter l'article 9 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

Adopté ✓

10. Un syndicat peut, à quatre-vingt-dix (90) jours d'avis, cesser sa contribution au FPU. Après ce délai, il perd tous ses droits et privilèges.

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Mathieu Fraser-Lasnier, d'adopter l'article 10 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

Adopté ✓

11. Modifications aux statuts et règlements du FPU

Les présents statuts et règlements peuvent être modifiés selon la procédure prévue à l'article 44 des statuts et règlements de la FNCC.

Il est proposé par Catherine Gallant, appuyée par Marie-France Rousseau, d'adopter l'article 11 des statuts et règlements du Fonds des petites unités (FPU).

ANNEXE B

ENTENTE SUR LE TRAITEMENT DES COTISATIONS SYNDICALES

ENTRE

La Fédération nationale des communications et de la culture — CSN

(ci-après appelé la « Fédération »)

ET

Le *(Nom exact du syndicat)*

(ci-après appelé le « Syndicat »)

Les parties conviennent de ce qui suit :

Le Syndicat demande à la trésorerie de la Fédération d'administrer le traitement des cotisations syndicales prélevées par l'Employeur.

À cette fin, tous les mois, l'Employeur envoie directement le prélèvement des cotisations syndicales à la Fédération, ainsi que les documents qui s'y rattachent, à savoir le nom des membres cotisants, leur salaire brut et le montant de la cotisation prélevée de chaque membre cotisant, tel que le prévoit les statuts de la Fédération, ainsi que ceux du Syndicat. Cet envoi peut se faire par courrier ou par dépôt direct et courriel.

La Fédération fait la répartition des per capita qui sont dus à la Fédération, à la CSN, au conseil central auquel le Syndicat est affilié et, le cas échéant, au Fonds des petites unités (FPU) et/ou au Fonds de défense professionnel des syndicats participants (FDPSP), puis la Fédération retourne au Syndicat le montant restant par dépôt direct. La Fédération envoie également, par courriel, au représentant de la trésorerie du Syndicat une copie du rapport mensuel de la répartition des per capita, ainsi que les documents qui s'y rattachent.

La Fédération n'est pas responsable de la trésorerie interne du Syndicat.

L'entente prend fin avec un avis de quatre-vingt-dix (90) jours de la part de l'une ou l'autre des parties.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente entente à _____, en ce ___^e jour du mois de _____ 2018.

(Nom de la ou du trésorier)

(Nom de la ou du trésorier)

Trésorière/trésorier

Trésorière/trésorier

(Nom exact du Syndicat)

Fédération nationale des communications et
de la culture — CSN

Il est proposé par Martine Roy, appuyé par Charles Thibeault-Béland, d'adopter l'Annexe B - « Entente sur le traitement des cotisations syndicales ».

Adopté ✓

17 H 30 AJOURNEMENT

9 H DERNIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

Chantal Ide présente le 3^e et dernier rapport du comité des lettres de créance.

46	Délégué-es officiels
1	Délégué-es fraternels
5	Salarié-es
15	Visiteuses-visiteurs
14	Invité-es
81	TOTAL
39	Hommes
42	Femmes

Il est proposé par Stéphane-Billy Gousse, appuyé par Martin Roy, que le congrès adopte le dernier rapport du comité des lettres de créance.

Adopté ✓

9 H 05 PRÉSENTATION SUR MONSYNDICAT.ORG

Le président d'assemblée invite **Mathieu Murphy-Perron** du Service des communications, module information de la CSN à venir faire sa présentation.

9 H 15 PRÉSENTATION SUR LE BLOCKCHAIN PAR NELLIE BRIÈRE

Le président d'assemblée invite **Nellie Brière**, consultante et conférencière spécialisée en stratégie de communications numériques, médias sociaux, nouvelles tendances et nouvelles technologies, à venir faire sa présentation.

10 H 15 PAUSE-SANTÉ

10 H 45 PRÉSENTATION CONJOINTE FNC ET FP SUR LES TRAVAILLEURS ATYPIQUES ET AUTONOMES

Le président d'assemblée invite **Pascale St-Onge** à venir faire sa présentation. Cette présentation sera également faite en collaboration avec **Ginette Langlois** et **Lucie Tessier** de la Fédération des professionnelles qui sont également en congrès au même moment en Estrie. Les deux fédérations sont réunies par vidéoconférence.

- CONSIDÉRANT QUE** la Fédération des professionnelles et la Fédération nationale des communications représentent déjà des travailleurs autonomes et atypiques ;
- CONSIDÉRANT** l'objectif commun de nos deux fédérations de mettre en place une nouvelle génération de panier de services pour les travailleurs autonomes et atypiques ;
- CONSIDÉRANT** les travaux qui ont actuellement cours au Comité de coordination général de négociation (CCGN) de la CSN ;
- CONSIDÉRANT** la volonté de mettre en commun nos travaux.

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par Alexandra de Bellefeuille, que la FNC et la FP travaillent conjointement avec la CSN à l'élaboration de programmes d'avantages sociaux tels qu'un régime d'assurance collective et un régime de retraite ;

Adopté ✓

-ET -

Que la FNC et la FP travaillent conjointement avec MCE Conseils à l'élaboration d'une plateforme de services en soutien au parcours professionnel des travailleurs atypiques et autonomes.

Adopté ✓

Amendement joint à ces deux propositions :

Il est proposé par Caroline Vien, appuyé par Alexandra de Bellefeuille que la FNCC et la FP s'associent à des chercheurs ou toute autre ressource pertinente pour identifier et analyse des modes d'action collective de travailleurs autonomes et atypiques, notamment pour améliorer leur protection par le droit du travail.

Adopté ✓ avec une (1) abstention.

11 H 30 PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL DE LA FNC EN MATIÈRE DE SYNDICALISATION

Le président d'assemblée invite **Ian Fillion**, conseiller syndical au Service de syndicalisation de la CSN et **Patricia Lévesque**, à venir faire leur présentation.

Il est proposé par Yvon Dubé, appuyé par Katy Crépeau, que la fédération avec l'aide du Service de syndicalisation de la CSN procède à un travail d'analyse des certificats d'accréditation des syndicats afin de déceler les perspectives de syndicalisation existantes et renforcer la protection de nos accréditations actuelles.

Adopté ✓

12 H 30 AJOURNEMENT POUR LE DÎNER

14 H RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

Le président d'élections, **Engelbert Cottenoir**, accompagnée de **Lucie Néron** au poste de secrétaire d'élections, fait le rapport des candidatures reçues et en confirme la conformité.

Explication de la procédure d'élections et du déroulement du scrutin.

À la présidence :

Linda Trudel propose **Pascale St-Onge**, elle accepte et est déclarée élue.

Au secrétariat général et à la trésorerie :

Nathalie Pichette propose **Pierre Roger**, il accepte et est déclaré élu.

À la vice-présidence :

Julie Ménard propose **Kamel Bouzeboudjen**, il accepte et est déclaré élu.

À la vice-présidence :

Christian Mallier propose **Annick Charrette**, elle accepte et est déclarée élue.

À la vice-présidence :

Éric-Pierre Champagne propose **Chantal Ide**, elle accepte et est déclarée élue.

À la vice-présidence :

Stéphane Bégin propose **Louis Tremblay**, il accepte et est déclaré élu.

15 H PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2021

Présentation des prévisions budgétaires par **Pierre Roger**, secrétaire général-trésorier pour le mandat 2018-2021.

Il est proposé par Stéphane Bégin, appuyé par Catherine Gallant, de recevoir le rapport des prévisions budgétaires pour le mandat de 2018-2021.

Adopté ✓

Rapport du comité précongrès sur les finances

Il est proposé par Martin Roy, appuyé par Stéphane-Billy Gousse, de recevoir et d'adopter le rapport du comité précongrès sur les finances pour les prévisions budgétaires du mandat 2018-2021 de la FNC.

Adopté ✓

Il est proposé par Marie-France Rousseau, appuyé par Daniel Leduc, d'adopter les prévisions budgétaires de la Fédération nationale des communications pour le mandat 2018-2021.

Adopté ✓

**16 H PRÉSENTATION SUR LES EFFETS DE LA LÉGALISATION DU CANNABIS
DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL**

Le président d'assemblée invite **Benoît Laurin**, avocat au Service juridique de la CSN à faire sa présentation.

17 H AJOURNEMENT

9 H 15 PRÉSENTATION DES DOSSIERS ET ENJEUX DES SYNDICATS POUR LE MANDAT 2018-2021

Le président d'assemblée invite les conseillers syndicaux de la FNC, **André Forté, Éric Thibeault, Sylvain Côté, Marc-André Beauchamp-Diotte, Catherine Quintal**, et **Michel Lemire** à venir faire leur présentation.

10 H 15 QUESTIONS DE PRIVILÈGE

1^{re} question privilège / Fonds québécois en journalisme international

Le président d'assemblée invite **Laura-Julie Perreault** de **La Presse (via Skype)** à présenter sa question de privilège.

Considérant que la baisse des revenus publicitaires affecte grandement les médias de l'information, notamment ceux de la presse écrite et précarise la capacité de ces derniers à bien faire leur travail ;

Considérant que le financement de reportages à l'étranger est coûteux ;

Considérant que la pression financière vécue par les médias rend plus difficile la couverture de l'actualité à l'étranger ;

Considérant que malgré les efforts de plusieurs rédactions, les nouvelles internationales n'occupent depuis plusieurs années qu'entre 1 % et 4 % de l'espace-temps dans l'ensemble des médias d'information, selon la firme Influence Communication ;

Considérant qu'en 2018, à l'ère de la mondialisation, de la migration, de l'internationalisation, il est impensable que l'information internationale soit absente de la couverture médiatique et de nos débats de société.

Il est proposé par le comité exécutif de la FNC, appuyé par Rufo Valencia, que les délégués du congrès soutiennent le Fonds québécois en journalisme international et autorisent la FNC à lui verser une somme de 1 000 \$.

Adopté ✓

2^e question de privilège / Campagne Leucan 2018

Le président d'assemblée invite **Pierre Roger**, secrétaire général-trésorier de la FNC, à présenter la question de privilège.

Il est proposé par Nathalie Pichette, appuyé par Nina Ouellette, que les syndicats de la FNC participent à la campagne 2018 de Leucan.

Adopté ✓

3^e question de privilège du STIP présentée au Congrès de la FNC – 1^{er} juin 2018

Attendu l'importance de la presse écrite pour la santé de notre démocratie ;

Attendu que la presse écrite vit actuellement la pire crise de son histoire

Attendu l'importance de l'indépendance des médias face au pouvoir politique.

Il est proposé par Linda Trudel, appuyé par Marie-France Rousseau, que le congrès de la FNC dénonce avec vigueur, le cas échéant, les parlementaires qui s'opposeront à ce que Power Corporation cède le journal La Presse à une fiducie d'utilité publique.

Adopté ✓ sur division : un (1) contre et trois (3) abstentions

11 H 20 ÉLECTIONS DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Période de scrutin, si nécessaire.

Le président d'élections, **Engelbert Cottenoir**, accompagnée de **Lucie Néron** au poste de secrétaire d'élections fait rapport des candidatures reçues et en confirme la conformité.

Membre du comité de surveillance des finances

Nathalie Pichette propose **Alexandre Lequin** au comité de surveillance des finances, il accepte et est déclaré élu.

Mélissa Bradette propose **Stéphane Bégin** au comité de surveillance des finances, il accepte et est déclaré élu.

Manon Martel propose **Stéphane-Billy Gousse** au comité de surveillance des finances, il refuse.

Rémi Tremblay propose **Rufo Valencia** au comité de surveillance des finances, il accepte et est déclaré élu.

11 H 40 INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Recommandation concernant les effets bancaires

Il est proposé par Chantale Ferron, appuyé par Rémi Tremblay, de mandater le président et le secrétariat général-trésorerie à signer tous les effets bancaires et autres effets de la FNC, et que la vice-présidence soit autorisée à signer les mêmes effets en l'absence de l'un ou l'autre des principaux signataires.

Adopté ✓

12 H 15 MOT DE CLÔTURE DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, ***Pascale St-Onge***, remercie le président d'assemblée, ***Alex Levasseur*** et les délégué-es de leur participation au 24^e Congrès de la FNC.

Il est proposé par Stéphane-Billy Gousse, appuyé par Yvon Dubé, que le 24^e Congrès de la FNC soit levé le 1^{er} juin 2018 à midi.

Adopté ✓

ANNEXE

LISTE DES PRÉSENCES

No Syndicat	Syndicat	Délégué-e	29 mai	30 mai a.m.	30 mai p.m.	31 mai a.m.	31 mai p.m.	1 ^{er} juin a.m.
14-06-002	ST Le Droit – rédaction							
14-06-009	SEE de bureau Le Droit	Dignard, Patrick	✓	✓	✓	✓	✓	
14-13-029	S des publicitaires du Saguenay	Bradette, Mélissa	✓				✓	✓
14-09-017	SE des Éditions C.E.C	Casavant, Brigitte	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Roy, Martine	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-15-007	Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke - CSN	Crépeau, Katy	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-029	Syndicat des placeurs et des ouvreuses de la Place des Arts	De Bellefeuille, Alexandra	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-006	SE de bureau de journaux (région de Montréal)	Trudel, Linda	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Trudel, Dominique	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-010	ST de l'information du Journal de Montréal	Dussault, Stéphan	✓	✓		✓		✓
14-09-012	S général de la radio	Laplante, Dany	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Leduc, Daniel	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-22-003	Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)	Morin, Viviane	✓	✓	✓	✓		✓
14-23-006	Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Acadie Nouvelle Itée	Roy, Martin	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-023	ST de l'information de La Presse	Champagne, Éric-Pierre	✓	✓	✓	✓		✓
		Côté, Charles	✓	✓	✓		✓	✓
14-09-026	S de la rédaction d'Échos Vedettes	Cardinal, Victor-Léon	✓	✓				✓
14-09-044	SEE de la Cinémathèque québécoise	Viens, Claudine	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-083	STT du centre informatique de La Presse	Ide, Chantal	✓	✓	✓	✓	✓	✓

No Syndicat	Syndicat	Délégué-e	29 mai	30 mai a.m.	30 mai p.m.	31 mai a.m.	31 mai p.m.	1 ^{er} juin a.m.
14-09-116	S du Musée des beaux-arts de Montréal	Saia, Marie-Claude	✓	✓	✓	✓	✓	
14-09-125	SE de TV5	Vien, Caroline	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-134	SEE de RDS	Fraser-Lasnier, Mathieu	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Ménard, Julie	✓	✓	✓	✓		✓
		Renaud, Marlène	✓	✓	✓	✓		✓
		Thibeault-Béland, Charles	✓	✓	✓	✓	✓	
		Gallant, Catherine	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-175	Syndicat des régisseurs techniques de la Place des Arts	Turcotte, Richard	✓	✓				
14-11-027	SEE de bureau du Soleil	Gousse, Stéphane-Billy	✓	✓	✓	✓	✓	
14-11-034	S de la rédaction du Soleil	Ouellette, Nina	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Néron, Jean-François	✓					
14-13-021	S des communications du Quotidien	Bégin, Stéphane	✓	✓		✓	✓	✓
		Tremblay, Louis	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-13-038	STT de CFIX-FM	Boivin, Katia		✓	✓	✓	✓	✓
		Dubé, Jacques	✓	✓		✓		✓
14-13-042	STT de Unimarketing	Bergeron, Linda	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Martel, Manon	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-09-154	Syndicat de l'information de Transcontinental - CSN	Pellus, Johanna	✓	✓	✓	✓		
14-22-007	S des communications de Radio-Canada	Nogue, Michel	✓					
		Tremblay, Rémi	✓	✓	✓	✓		✓
		Bouzeboudjen, Kamel			✓	✓	✓	✓
		Valencia, Rufo	✓	✓	✓	✓	✓	

No Syndicat	Syndicat	Délégué-e	29 mai	30 mai a.m.	30 mai p.m.	31 mai a.m.	31 mai p.m.	1 ^{er} juin a.m.
14-22-008	SGEE de Télé-Québec	Charette, Annick	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Mallier, Christian	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-22-009	SEE de V Interactions	Lequin, Alexandre	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Pichette, Nathalie	✓	✓	✓	✓	✓	✓
		Rousseau, Marie-France	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-23-007	S des communications de la République du Madawaska - CJEM	Dubé, Yvon	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-25-005	SEE de la Coopérative de la Radio de Granby	Gallant, Joanie	✓		✓	✓	✓	✓
14-26-001	S du service de la publicité du Nouvelliste (1982) inc.	Ferron, Chantale	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14-26-002	S de l'information du Nouvelliste	Gauthier, Louis-Simon	✓	✓	✓		✓	✓
14-09-037	Syndicat des employés du Théâtre St-Denis (CSN)	Payeur, Élisabeth	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Vice-présidente FNC	Charrette, Annick	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Vice-présidente FNC	Viens, Claudine	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Vice-présidente FNC	Ide, Chantal	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Présidente FNC	Pascale St-Onge	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Secrétaire général FNC	Roger, Pierre	✓	✓	✓	✓	✓	✓

SALARIÉ-ES, INVITÉ-ES ET VISITEURS

Salarié-es

FNC	Beauchamp Diotte, Marc-André	✓	✓	✓	✓	✓	✓
FNC	Lévesque, Patricia	✓	✓	✓	✓	✓	✓
FNC	Bissonnette, Johanne	✓	✓	✓	✓	✓	✓
FNC	Ferland, Ursule	✓	✓	✓	✓	✓	✓

No Syndicat	Syndicat	Délégué-e	29 mai	30 mai a.m.	30 mai p.m.	31 mai a.m.	31 mai p.m.	1 ^{er} juin a.m.
	FNC	Quintal, Catherine	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	FNC	Côté, Sylvain	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Service de syndicalisation	Filion, Ian						
	SAMVR	Néron, Lucie	✓					
	FNC	Forté, André	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	FNC	Lemire, Michel	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Service des communications CSN	Forget François	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	FNC	Thibeault, Éric	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Invité-es								
	Présidence d'assemblée	Levasseur, Alex	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Président CCSLSJ	Cottenoir, Engelbert	✓					
	Adjointe exécutif CSN	Bénard, Mireille	✓					
	Vice-présidente CSN	De Sève Véronique	✓					
	Vice-présidente CSN	Senneville, Caroline	✓					
	Directeur RH	Brunet, Patrick	✓					
	Président CSN	Létourneau, Jacques	✓					
	Secrétaire général CSN	Lortie, Jean	✓					
	Trésorier CSN	Patry, Pierre	✓					
	MCE Conseils	Luc, Benjamin		✓				
Visiteurs								
	Président FEESP	Marcoux, Denis	✓					
	Retraité Le Quotidien	Lemelin, Serge	✓					
		Tassé, Réal						